

oweït le: / /

21 MAY 2018

URGENT



Monsieur le Ministre de l'Intérieur
S/C

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
des Guinéens de l'Etranger

CONAKRY

Objet : problématique des guinéennes domestiques
au Koweït.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Nous sommes de plus en plus confrontés non sans difficultés, à un afflux massif de guinéennes au Koweït, sous prétexte qu'elles y ont trouvé de l'emploi. Ces emplois (domestique dans les ménages koweïtiens) sont en réalité très contraignants et rémunérés conformément aux textes en vigueur à savoir **70 dinars** koweïtiens soit **210** dollars américains. Non seulement ce salaire est nettement en deçà du volume de travail auquel elles sont soumises, mais exécuté dans des conditions très déplorables.

Récemment une crise a éclaté entre le gouvernement Philippin et les autorités koweïtiennes autour des travailleurs immigrés philippins, dont le Président a demandé à ses compatriotes de retourner au pays et qu'il leurs réserve un travail décent à tous.

Au regard, du poids des travailleurs philippins dans le pays, environ **30%** de la main d'œuvre étrangère, les autorités koweïtiennes mesurant les conséquences d'une telle décision n'ont eu d'autre choix que d'engager des discussions directe avec le gouvernement philippin afin de trouver une solution idoine à cette crise.

A l'issue de leurs pourparlers, un accord qui balise désormais des conditions de travail plus humaines et acceptables pour les philippins a été trouvé et fait l'objet de signature le vendredi **11 mai 2018**.



Pour ma part, en attendant de pouvoir rencontrer le Ministre de l'Intérieur pour examiner cette question avec lui, j'ai adressé au Directeur des Affaires Consulaires du Ministère Koweïtien des Affaires Etrangères, une note lui demandant de sursoir jusqu'à nouvel ordre, l'octroi **suivant l'article 20** de visa à nos compatriotes candidates à venir travailler au Koweït comme bonnes ou domestiques.

Je souhaite emboîter ainsi le pas à mes homologues du Sénégal, du Togo, du Niger et du Burkina Faso qui ont avec l'accord de leurs gouvernements respectifs, interdit purement et simplement l'octroi de **visa 20** à leurs compatriotes.

Cela constitue un ouf de soulagement pour eux et ils ne sont pas prêts à revenir sur cette décision.

Pour limiter cet afflux massif risqué de nos compatriotes jeunes filles et dames au Koweït et limiter les angoisses et les difficultés de l'ambassade,

J'ai l'honneur de vous suggérer respectueusement d'instruire les services de sécurités de l'aéroport notamment le commissaire, de n'autoriser aucune guinéenne détentrice de visa 20 d'embarquer à bord d'un vol à destination du Koweït.

J'en ai déjà parlé indirectement au commissaire de l'aéroport qui n'attend que vos instructions pour agir conséquemment.

Dans l'attente d'une suite urgente favorable à cette requête, veuillez agréer Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.



L'Ambassadeur

Mamady Traoré

